

## **JESUS-CHRIST EST NOTRE AVOCAT AUPRES DU PERE (I JEAN 2, 1-2)**

**Eglise Evangélique Baptiste de l'Orléanais, Saint Jean de la Ruelle, 28**

mai 2017

Intro : Jeudi passé, nous avons célébré l'événement de l'Ascension de notre Seigneur Jésus-Christ. Après 33 ans de vie sur terre, après 3 années de ministère fructueux et riche aussi bien en enseignements qu'en actions, et surtout après cet événement dramatique mais ô combien salutaire de sa mort expiatoire sur la croix, suivi 3 jours après de sa résurrection triomphante et triomphale le matin de Pâques, Jésus a quitté ses bien-aimés disciples pour s'en aller auprès de son Père dans les cieux. Les disciples l'ont bien vu monter au ciel, l'air béat, mais un ange du Seigneur est venu les reconforter (*'deux hommes'*, nous dit *Ac.1 :10-11*) en leur annonçant son retour ... un jour.

< Lire **I Jean 2 :1-2 ; Romains 8 :34 ; Hébreux 7 :25 ; 9 :24**. - **Prière.** >

Le texte de *I Jean 2* que nous venons d'entendre est précédé de ce v. bien connu : *'Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner, et nous purifier de toute iniquité'* (à savoir par cœur, tant il est important !). C'est donc un texte (*I Jn.2*) qui tient compte de ce qu'a fait Jésus sur la croix pour nos péchés : c'est un texte qui s'adresse à des chrétiens, des gens qui désirent suivre Jésus, qui désirent être ses disciples. Le terme *'mes petits enfants'* (*2 :1*) est une marque d'affection particulièrement profonde qu'a l'apôtre Jean (certainement très âgé) pour ses lecteurs, ses interlocuteurs. Ailleurs, dans son épître, il emploie cette même expression.

→ Donc, **le but de ce qu'a écrit l'apôtre Jean est que ses lecteurs ne pêchent pas** (*v.2*) ! < D'autres buts de l'apôtre Jean se retrouvent en *Jn.20 :31* (*'... afin que vous croyiez que Jésus est le Messie, le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie en son nom'*) et en *I Jn.5 :13* (*'... afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle ...'*). > **But louable**, bien sûr, **mais quasiment utopique**, n'est-ce pas ? (...) Tout le monde pêche, bien sûr. Mais pourtant, le but de ces paroles de l'apôtre est que l'on ne commette pas de péché. (Entre parenthèse : si nous pensions plus souvent à cela, il se peut bien que nous pécherions moins souvent, car nous ferions plus attention à nos paroles et à nos actes ... qui nous entraînent souvent à pécher).

Mais Jean sait bien que cela n'est pas possible (de ne pas pécher), car il sait bien que nous sommes humains, et par conséquent enclins au péché de par notre nature même. Alors voilà pourquoi il écrit ce qui suit : **'Et si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste'**.

Avant d'analyser en détail ce que veut dire cette expression *'avocat auprès du Père'*, il est bon de voir le caractère dit sotériologique (= qui a rapport au salut) de ces 2 versets 1-2 de *I Jean 2* (lire *v.2*). Il nous est parlé de **ce qu'a fait Jésus à la croix**, pour nous, et du **caractère universel et sans condition** (*'pour les péchés du monde entier'*) **de son sacrifice**. Cela, nous le savons, nous en sommes souvent conscients, je pense. La sainte Cène est d'ailleurs là pour nous le rappeler tous les deux dimanches : nous sommes sauvés par le sang de Jésus qui a coulé à la Croix pour nos péchés, et aussi pour ceux de mes amis, membres de la famille, collègues, voisins, gouvernants, etc...

**Et voilà pourquoi nous évangélisons**, ou en tout cas nous devrions le faire ... (cf. histoires de gens convertis, et encourager les gens à évangéliser leurs amis/connaissances/collègues/membres de famille, comme certains l'ont fait samedi dernier en les invitant à la soirée sur la souffrance ici ...). → **Avez-vous un fardeau pour les personnes qui ne connaissent pas le Seigneur Jésus ?**

Mais voilà, **ce qui est formidable**, c'est non seulement ce que Jésus a fait pour nous à la Croix, ce qu'il a accompli une fois pour toutes en s'offrant lui-même, **mais c'est également ce qu'il accomplit régulièrement, quotidiennement**, je dirais même, **tout simplement, sans grands fracas, et qui pourtant est capital**.

→ Oui, **Jésus travaille pour nous, encore aujourd'hui**, alors qu'il est depuis longtemps parti pour le ciel de gloire où il s'est assis à la droite de son Père. Jésus

ne reste pas les bras croisés, il ne se tourne pas les pouces, comme quelqu'un qui est tout fier après avoir accompli une tâche importante et qui se repose en qq sorte sur ses lauriers. Non, **Jésus est actif, et il est actif pour toi, pour vous, pour moi.** Quand ? (...) - Eh bien quand nous péchons ! Et il nous arrive souvent de pécher, n'est-ce pas ? (...)

Et alors, qu'est-ce qu'il fait, quand nous péchons ? (...) - **Il nous défend, il plaide pour nous, pour notre cause, et cela devant le trône de son Père.** Oui, **il est notre Avocat !**

Le mot grec pour ce terme, traduit par 'avocat' en français, est 'paraklétos', qui, étymologiquement, signifie 'celui qu'on appelle auprès de soi' ('para' = 'à côté de', et 'klétos', du verbe qui signifie 'appeler'). Souvent, les personnes âgées (citer parmi nous) ont besoin d'une autre personne qui vienne les aider à marcher, à traverser la rue, une personne appelée à côté d'elles pour être leur soutien, leur appui.

Eh bien **voilà ce qu'est venu faire Jésus sur la terre, et voilà ce qu'il accomplit encore tous les jours, chaque fois que nous péchons**, c.-à-d. très souvent ! C'est bien ça, **un avocat**, n'est-ce pas ? (...) - **Appelé à côté de quelqu'un pour défendre sa cause auprès des Autorités judiciaires, administratives, prud'homales**, etc... Le dictionnaire Petit Robert définit un avocat comme ceci : 'Personne qui, régulièrement inscrite à un barreau, conseille en matière juridique ou contentieuse, assiste et représente ses clients en justice'. Une personne qui conseille, assiste et représente une personne devant une Autorité.

→ Oui, **quand nous péchons, nous sommes en procès contre Dieu, et Jésus plaide notre cause auprès du Père.** **'Seigneur, tu as plaidé mon procès, tu as racheté ma vie'**, pouvait s'écrier le prophète **Jérémie** dans le livres des *Lamentations* (3 :58). < C'est vrai, le contexte de ce passage des *Lamentations*, c'est plutôt la défense par Dieu de quelqu'un qui est injustement opprimé, persécuté, mais je pense que cela peut aussi être valable pour celui qui pêche... >

En plus, cet Avocat céleste, il ne faut pas le payer, au contraire des avocats humains, et il n'est pas non plus 'commis d'office', car nous devons lui demander ... (cf. exemples concrets vécus d'avocats - par ex. Me Pont à Nice -, qui s'investissent beaucoup pour leurs clients, qui s'impliquent pour leur cause, car ils désirent vraiment aider les personnes inculpées, j'en ai connus, en parallèle à mon ministère d'aumônier de prison).

Et vous savez comment est traduit ce terme 'paraklétos' ailleurs dans le NT, aussi **dans les écrits johanniques ? (...)** '*Consolateur*' (*Jn.14:16,26 ; 15:26 ; 16:7*). Et dans ces passages, **il s'applique au Saint-Esprit que Jésus promet d'envoyer à ses disciples lorsqu'il ne sera plus physiquement présent au milieu d'eux.** Mais en *Jn.14:26*, il parle d'un '*autre Consolateur*', attestant indirectement qu'il a exercé ce ministère de Consolateur, d'avocat avant l'envoi du St-Esprit, dans son ministère terrestre, parmi ses disciples. Et quand on compare ces deux termes, on constate ceci : si nous avons un Avocat dans le ciel (Jésus, cf. *Jn.2:1* - notre passage que nous étudions aujourd'hui), Jésus, lui, a un Avocat sur la terre, le Saint-Esprit (les versets de l'Évangile de Jean).

→ Ainsi, **le Saint-Esprit est le 'Paraclet' de Christ, et le Seigneur est le nôtre** (expliquer). Ce terme 'paraklétos' peut aussi être traduit par 'Conseiller' ou 'Aide' ; le meilleur mot qui rende toute la signification en française de 'paraklétos' est peut-être 'Aide'.

**Quand quelqu'un est accusé d'un délit ou d'un crime, il prend en général un avocat pour l'aider, être à ses côtés.** Mais, au contraire de la justice souvent à deux vitesses de notre société (où quelqu'un qui a un bon avocat - qu'il paie bien sûr cher ! - est parfois mieux défendu que quelqu'un qui a un avocat commis d'office), la justice de Dieu est impartiale, parfaitement juste. Un homme, Findlay, a dit ceci, par rapport à la plaidoirie de Jésus pour nous : '*la justice est plaidée avec amour pour notre libération*' (*du péché*). → **Jésus, notre Avocat !**

Mais alors, comment fait-il pour nous défendre, pour être à nos côtés ? Quelle est sa manière de procéder, si je puis m'exprimer ainsi ? Que fait Jésus concrètement pour nous défendre ? (...) - Eh bien **il prie !** Oui, il prie, il intercède auprès de son Père

(Rom.8:34 lu tt à l'h. - de même qu'Héb.7:25 et 9:24 - où il nous est dit qu'il s'est présenté devant la face de Dieu). Incroyable ! **Jésus est tout-puissant**, il est assis à la droite de Dieu le Père, **il a toute autorité**, et **il met cette toute-puissance, sa toute-puissance, au service des hommes en priant pour eux**. Il y a des gens qui, de par leur position sociale, leur rang dans telle entreprise ou telle société, ont une certaine puissance et exercent une certaine autorité (voire même une autorité certaine), mais qui n'en font pas pour autant profiter les autres, en la gardant bien égoïstement pour s'enorgueillir ou s'octroyer ici ou là quelque privilège, n'est-ce pas ? (...) Jésus, lui, a toute autorité, et il en fait profiter les autres, ceux qui lui font confiance. Il intercède en notre faveur et il nous donne les moyens de réaliser ce pour quoi il intercède, il vient concrètement nous aider et nous relever, en nous épaulant, en nous réconfortant, et ceci soit par l'entremise d'un texte biblique, soit par l'encouragement d'un frère ou d'une sœur, soit par des circonstances qui nous sont tout à coup favorables, soit par une prophétie, soit par encore autre chose peut-être.

**Jésus connaît tous les tenants et aboutissants de telle ou telle situation, il connaît tous les pour et les contre face à telle situation d'avenir** (par ex. pour toi, mon frère ou ma sœur, qui es en train de t'inquiéter sur ce que tu vas faire demain, pour tes études, ton travail, tel ou tel choix à faire, ...).

→ Oui, décidément, **Jésus n'est pas au chômage, en étant assis à la droite de Dieu son Père** (n'oublions pas, jeudi nous avons fêté l'Ascension, qui nous rappelle aussi cette vérité si essentielle que Jésus est assis à la droite de son Père après être monté au ciel, et donc qu'il intercède pour nous) ! Son intercession en notre faveur est capitale pour notre vie. Heureusement qu'il le fait, car notre intercession auprès du Père pour telle ou telle situation est souvent insuffisante et limitée. **Ne sommes-nous pas souvent peu persévérants dans la prière ? (...)** **Jésus, lui, est 'toujours vivant pour intercéder en notre faveur'** (Héb.11:25). Heureusement pour nous qu'il est persévérant !

Conclusion : Oui, **de par trois choses (en P), Jésus est le mieux placé pour être notre défenseur, notre avocat :**

- 1) **de par sa puissance pour réaliser ce pour quoi il intercède ;**
- 2) **de par sa proximité du Père** (assis à sa droite) ;
- 3) **de par sa persévérance** (il est parfait, il n'a donc aucun défaut, pas même celui de l'impatience!).

→ **Jésus est vraiment le mieux placé pour être notre avocat, notre défenseur, notre appui, notre conseiller, notre consolateur, notre AIDE**, ceci

a) **pour nous aider dans nos difficultés de chaque jour** (cf. cantique 'Mon Dieu est si bon'),

b) **pour nous permettre d'être puissant et de remporter des victoires dans notre témoignage**, ceci pour sa gloire, pour son honneur.

Alors qu'à l'Ascension, nous nous rappelons que Jésus est monté au ciel, souvenons-nous qu'il reste actif et efficace envers nous. Et rappelons-nous aussi qu'**après l'Ascension, il y a la Pentecôte, quand le St-Esprit a été répandu sur les chrétiens, Esprit qui est cet 'autre Consolateur', cet autre Aide précieuse, dans nos vies de tous les jours** (cf. dim. prochain). Amen